
Comité Exécutif du HCR
76ème session

Débat général
Genève, le 6 octobre 2025
Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,
Monsieur le Haut-Commissaire,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Le monde traverse une période de crises profondes. Des millions de personnes sont contraintes de fuir, souvent dans des conditions extrêmes. Face à cette réalité, la Suisse salue le courage exceptionnel des populations déplacées ainsi que l'engagement inlassable du HCR, en particulier de ses équipes sur le terrain.

L'année 2025 a été marquée par un chiffre terrible : jamais autant de travailleurs humanitaires n'ont été tués. Leur protection est une priorité absolue. C'est le sens de la résolution 2730 du Conseil de sécurité portée par la Suisse, et de la Déclaration pour la protection du personnel humanitaire.

Mais aujourd'hui, le HCR fait aussi face à une crise financière sans précédent. La réorganisation menée en urgence a lourdement affecté l'institution, ses opérations, et surtout les populations qui dépendent de son mandat. Nous exprimons notre solidarité aux collaboratrices et collaborateurs qui ont quitté leurs fonctions cette année.

La Suisse suit avec attention cette réorganisation. Bien que rendue nécessaire par les contraintes actuelles, elle doit impérativement s'inscrire dans une dynamique de réforme plus large : celle du reset humanitaire lancé par Tom Fletcher ainsi que de l'initiative UN80 engagée par le Secrétaire Général.

Le HCR a un rôle central à jouer dans cette transformation. Sa réorganisation doit non seulement s'aligner avec ces efforts, mais aussi les renforcer — en contribuant à un système plus cohérent, plus efficace, et résolument centré sur la dignité, la protection et les priorités des populations affectées. Le HCR a un rôle clé pour affirmer la centralité de la protection dans tout le système humanitaire.

Dans ce contexte, nous soutenons également les efforts de mutualisation, notamment à travers le Hub Technique de Genève et du Hub Digital pour les Solutions de Trésorerie. Et nous encourageons le HCR à rejoindre la plateforme logistique commune lancée par le PAM, UNICEF et UNDOS.

Mais au-delà des moyens, Nous sommes préoccupés par l'érosion des normes et des valeurs qui fondent le système international. Face à leur remise en question, la Suisse se tient fermement du côté du multilatéralisme et du droit international humanitaire. La Convention de 1951 et son Protocole de 1967 demeurent la pierre angulaire de la protection internationale des réfugiés. Ils doivent être défendus, appliqués et respectés.

La réunion du Forum mondial sur les réfugiés en décembre, avec la participation des réfugiés, sera une étape essentielle. Les engagements pris en 2023 doivent devenir réalité. Et d'autres doivent suivre. Le partage équitable des responsabilités entre toutes les parties prenantes du Pacte mondial sur les Réfugiés reste la seule voie viable. Cela implique des financements flexibles, prévisibles — mais aussi un engagement fort en faveur de solutions durables :

- Des retours volontaires en sécurité et dignité,
- l'inclusion socio-économique,
- la réinstallation, que la Suisse a relancée en 2025.
- et les voix complémentaires.

Dans tous ces efforts, la localisation est essentielle : les autorités nationales, locales, les communautés hôtes et réfugiées doivent être pleinement associées à l'analyse des besoins, aux décisions et aux réponses.

Monsieur le Haut-Commissaire,

Vous l'avez dit, il faut considérer les causes profondes des déplacements : La pauvreté, les inégalités, les effets du changement climatique et l'absence de paix. La Suisse soutient une approche intégrée qui relie humanitaire, développement, climat, migration et paix. Nous continuerons à agir, avec vous et avec l'ensemble de nos partenaires, pour que la protection et la dignité des personnes déplacées de force demeurent au cœur de notre action collective.

Je vous remercie.